

CR cellule export IA n° 41 et 42 // mercredi 16 mars et mardi 22 et mars 2022

Participants :

Administration: Mohamed BOUKOTTAYA (DGAL, BEPT), Agnes GIRAUD (BICMA, DGAL), Hajer ATRI (FAM), Regis RAFFIN (FAM), DGPE (Louise BACHER)

Professionnels: SNA, SNIPO, SNDP, FIA, CIFO

I. Point de situation au 22/3/2022

1/ Point UE et Europe (notifications ADIS : Animal disease information system)

Plusieurs EM et pays de l'Europe ont notifié des foyers en élevage (ou en Faune sauvage) : Lituanie, Irlande, Roumanie, UK, Macédoine du Nord

2/ France

Voir tableau de suivi des foyers sur site du MAA :

<https://agriculture.gouv.fr/influenza-aviaire-la-situation-en-france>

Situation dégradée en Vendée et départements limitrophes avec de nouveaux foyers dans les départements de l'Ille-et-Vilaine, du Lot.

3/ PYT

Depuis les 2 dernières semaines : Les Philippines, l'Inde, le Cameroun, les USA, le Népal ont notifié des foyers en élevages sérotype principal H5N1

Focus USA :

42 foyers aux USA regroupant 11,8 millions d'oiseaux souche "eurasienne H5N1"

Plusieurs foyers à plus d'1 million d'oiseaux

385 cas dans la faune sauvage avec une propagation jusqu'au centre du pays



II. Suivi de levée des restrictions

SNIPO : Inquiétude de la filière car plusieurs élevages dans le rayon du 56 .

FIA

- KSA : suspension de tous les agréments d'établissements du département 53. Dde de savoir si en relation avec la crise IAHP.
- Maroc : clarification du point 2 du cs viande. Faut rectifier la phrase au moins 10 km pour IAFP (et non pas

ou

Au cours des six dernières semaines précédant l'abattage de volaille, aucun cas d'Influenza aviaire n'a été constaté autour des élevages et des abattoirs dont sont issues les viandes de volailles dans un rayon :

- d'au moins 100 Km pour l'Influenza aviaire hautement pathogène à déclaration obligatoire;
- d'au moins 10 Km pour l'Influenza aviaire hautement pathogène à déclaration obligatoire;

et dans ce rayon il n'y a eu aucun lien épidémiologique avec un élevage dans lequel l'influenza aviaire a été détectée au cours des quatre-vingt-dix derniers jours.

⁽¹⁾ cocher la case appropriée

IAHP)

- Hong Kong : Dde si les produits traités thermiquement peuvent être exporté à partir d'un département non indemne (Vendée). Réponse post cellule : confirmation de la possibilité d'exporter les pdt traités thermiquement depuis des départements non indemnes.
- EAU : problème avec des lots de volailles élevées dans le 56 avant la perte du statut indemne de ce département. Lots attente de départ au port de Brest depuis plusieurs semaines, à cause de la congestion portuaire due aux problèmes de fret maritime. La situation semble être débloquée grâce à l'intervention de la DGAL.

SNDP

- Déblocage des lots bloqués Taiwan
- GRANDE-BRETAGNE : pas de CS pour les duvets ; seulement attestation, exigence de sociétés dument enregistrées en GB ; question de la provenance ZS bloquante → demande si possibilité de modifier l'attestation avec une mention « fermes/animaux » // CS interne et non officiel.
- Manque d'approvisionnement et arrêt de production//Taiwan est le seul pays où pas de mention d'IAHP sur le cs donc possibilité d'exporter mais pas de production à cause des euthanasies.

SNA

- demande de clarification sur l'interprétation de la notion de ZS étendue au regard des exports et l'impact sur les échanges intracommunautaires.
- MAURICE : interprétation zone versus département //confirmation de l'interprétation du zonage dans le cs : « département »
- Japon : information sur le recouvrement du statut indemne des Yvelines ?
- Russie : approvisionnement de la génétique de pays asiatiques (chine ?) ; RU besoin de la génétique fr //souhait de négocier à la commune //DGAL : Pas le bon moment pour lancer des négo avec les RU vu la situation actuelle. Flux continuent : passage par Istanbul/KAZAK (augmentation du cout de fret).
- Maroc : Situation avec le dept 56 ; plus capable d'exporter des dindonneaux au Maroc. Pb zonage 100km ; Possibilité de renégocier le zonage (plus réduit).
-
- MALAISIE : (malgré la situation évolutive en France) demande de retour au courrier envoyé par FR le 10/2 sur demandes de précisions sur la gestion IA qui visait la reprise des exports depuis les départements indemnes. Réunion prévue avec les pros MY le 4/04.
- TUNISIE : notion zonage ? définir la notion zone ? Application 28J

- Côte d’ivoire : info sna : FR est sous embargo// Publication de l’arrêté interdisant l’importation de produits de volailles (viande + plumes + OAC + poussins).
- DDE date du recouvrement du statut indemne du Nord

III. Outils de communication / partage d’informations :

- Note de situation (V18 a été envoyée 25/3 aux CAA et vous a été également envoyée par Hajer) + Tableau IA 2022 de suivi des exigences pays tiers. ATTENTION : tableau de la reconnaissance du recouvrement théorique du statut indemne par département est en bas de page.

<https://teleprocedures.franceagrimer.fr/Expadon/docs/admgene/IATABCS211221v97.pdf>

- Tableau sur les dates, communes et nettoyage / désinfection de foyers :
Ci-joint.
- Publication du nombre de foyer-cas en France :
<https://agriculture.gouv.fr/influenza-aviaire-la-situation-en-france>
- S’abonner à la veille sanitaire ESA (info sur la situation sanitaire Europe) et s’abonner au site de l’OIE.

Prochaine cellule Export IA (n°41) : 29/3/2022 à 11h

Des informations sur l’évolution de la situation seront envoyées par écrit en tant que de besoin.